

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADENDA

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: ADENDA
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Adjuvant pour phytosanitaires
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: C.C.L
Z.I. Le Meux - Rue du Buisson du Roi
F-60881 LE MEUX CEDEX
France
Tél: +33 (3) 44 91 53 10
Télécopie: +33 (3) 44 91 53 13
Courriel: ccl@cclsite.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 3. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. 3. Phrase(s) S: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 5. Information(s) complémentaire(s): EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P301 P310 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
P331 NE PAS faire vomir.
P405 Garder sous clef.
P501 Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques/les plantes non cibles/les arthropodes non cibles/les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente/aux points d'eau.

délai de rentrée sur parcelle
6 heures en cas d'application en milieu ouvert
8 heures en milieu fermé

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
2. 6. Dangers principaux: aucun

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADENDA

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

2. 7. Autres dangers: aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Formule: Ester méthylique d'acide gras 831 g/l
3. 2. Description du mélange: ADJUVANT PHYTOSANITAIRE A BASE D'HUILES VEGETALES
3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 - 67/548 avec leurs modifications et adaptations.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact. Irriguer copieusement avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20 °C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Contact avec la peau non irritant
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Pas d'irritation des yeux.
4. 2. 4. Ingestion: DLA/orale/rat = >2000 mg/kg
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: mousse, dioxyde de carbone (CO₂), poudre.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers: Ne pas utiliser un jet d'eau.
5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADENDA

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Observer les réglementations de la protection du travail.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Stocker sous abri à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: oxydants forts
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Données non disponibles.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Se conformer aux valeurs limites d'exposition réglementaires.
Lorsque celles-ci ne sont pas définies, il est recommandé de maintenir la concentration de l'air en brouillards d'huile au-dessous de 5mg/m3.

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
8. 2. 2. Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues
tablier en caoutchouc
bottes
8. 2. 4. Protection des yeux: lunettes à coques

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide
9. 1. 2. Couleur: jaune
9. 1. 3. Odeur: légère

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADENDA

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 4. PH:	Non applicable.
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	163°C
9. 1. 7. Température d'auto-inflammabilité:	>300°C
9. 1. 8. Limites d'explosivité:	non déterminé
9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):	0.880
9. 1. 10. Viscosité:	7.7 mPa à 20°C 4.1 mPa à 40°C
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	émulsionnante
9. 2. 2. Liposolubilité:	complètement soluble
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone
10. 4. Conditions à éviter:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
10. 5. Matières incompatibles:	Eviter le contact avec les oxydants forts.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote...

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Le produit ne contient aucune substance classée dangereuse pour la santé à des concentrations qui devraient être prises en compte selon le règlement de la CE.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Aucune sous utilisation normale.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Pas d'irritation de la peau. DL50/cutanée/lapin = > 2000 mg/kg
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'irritation des yeux.
11. 2. 4. Ingestion:	DL50/orale/rat = > 5000 mg/kg

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	CL50/48h/daphnie = >100MG/L
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Biodégradabilité: produit considéré comme biodégradable (méthode OCDE 301D)
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une pollution des eaux souterraines.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 6. Autres effets néfastes:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	CL50/96h/truite = >100mg/l
12. 6. 2. Toxicité bactériologique:	Toxicité pour les bactéries : CE50>100mg/l

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ADENDA

Version:1

Date de la première édition: 16/02/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 7. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les récipients vides peuvent être mis en décharge en suivant les règlements locaux. via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non applicable.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Pas d'information disponible au sujet du produit.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Pas d'information disponible au sujet du produit.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. 91 / 155 / CEE Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. 1. Date de la première édition: 16/02/2015

16. 4. 1. Version: 1